



Sommaire

Éditorial	2
Urbanisme et travaux	3
Les affaires sociales	6
Environnement et cadre de vie	8
Budget	10
Éducation et jeunesse	11
Le Périscolaire	11
Fêtes, cérémonies et tourisme	15
Logement et développement social	16
Nos commerces et entreprises	18
L'action culturelle et la démocratie participative ..	20
Remise des médailles aux élus	21
Vœux 2018	22
Expression des groupes politiques	23
État civil	24



magazine d'informations municipales
Mars 2018

www.ville-marange-silvange.fr

TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION MOBILE
DE MARANGE-SILVANGE



Chères concitoyennes, chers concitoyens

La pluie et le froid auront considérablement marqué le début de cette année 2018 qui débute donc sans conteste sous le signe d'une rigueur climatique à laquelle nous n'étions plus guère habitués.

Et puisqu'il est question de météo, les bulletins de prévisions financières nous annoncent eux aussi un épisode durable de grand froid sur les budgets communaux.

J'évoquais déjà ces présages de frimas persistant à l'occasion de la cérémonie des vœux du début du mois de janvier où il est de tradition chaque année de dévoiler les grandes orientations municipales d'investissement pour l'année qui commence : nouveau Plan Local d'Urbanisme, inauguration de notre nouveau centre technique municipal, requalification du quartier et du centre socio culturel de Ternel, deuxième tranche de notre système de vidéo protection, création du nouveau rond-point de l'hôpital et reconfiguration de la rue de la Barge, parkings des « Kénins » et de Narpange, cantine scolaire, lotissement communal « le clos du Rûcher » en lieu et place de l'ancien groupe scolaire et des anciens ateliers municipaux, projet d'extension du COSEC, création d'une voie verte et aménagements qualitatifs, opération « Ma ville au propre ».....

A l'évidence, ces initiatives locales sont conditionnées pour une large part par la politique gouvernementale. Du premier gel de la Dotation Globale de Fonctionnement amorcé en 2011 sous le mandat de Nicolas SARKOZY aux coupes franches drastiques faites de 2015 à 2017 sous la présidence de François HOLLANDE, il apparaît aujourd'hui clairement qu'il convient impérativement de ralentir la baisse des dotations des communes et ce malgré le déficit abyssal de l'Etat.

En effet, même si nous nous accordons toutes et tous à dire que notre pays doit changer et qu'il faut réduire prioritairement les déficits, la maîtrise des dépenses publiques et en particulier celles des collectivités locales, ne doit pas conduire à placer en situation de quasi faillite les communes dont les finances sont aujourd'hui exsangues.

L'essentiel des arbitrages communaux, parfois douloureux, a été fait, trop souvent au détriment de l'investissement et il n'est plus aujourd'hui tolérable que celui qui décrète les économies soit aussi celui qui décide d'augmenter les dépenses de fonctionnement au travers de nouvelles normes ou augmentations indiciaires en tout genre.

Pour Marange-Silvange, la dotation globale de fonctionnement que nous verse l'Etat a baissé d'un tiers depuis 2014. Notre budget de fonctionnement doit s'établir cette année autour de 5 millions d'euros pour une population qui dépasse aujourd'hui 6.700 habitants. A peine plus qu'en 2011 lorsque Marange-Silvange ne comptait que 5.815 habitants !

Depuis 2014, nous aurons contribué à la résorption du déficit public pour près d'un million d'euros.

Pourtant, nous n'augmenterons toujours pas les impôts locaux, et pour la treizième année consécutive, nous n'appliquerons toujours pas la taxe sur l'électricité.

Inutile de préciser que l'exercice devient plutôt complexe dans la gestion quotidienne de la commune où nous veillerons à maintenir un contrôle budgétaire méticuleux.

Il en va des engagements électoraux auxquels nous voulons rester fidèles : « Dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit », et de ce point de vue, nous avons déjà tenu grand nombre de nos promesses.

Vous trouverez joint au présent bulletin un supplément qui fait un bilan exhaustif des réalisations de l'équipe municipale à mi-mandat. Les projets annoncés, vous le constaterez, sont bien avancés et nous continuerons à les développer au rythme que dicteront nos finances.

Il va de soi qu'à l'impossible nul n'est tenu et le contexte financier actuel nous invite aujourd'hui à diminuer la voilure pour ne pas nous placer en situation difficile et surtout irréversible.

Nous prendrons donc un peu plus de temps pour développer nos futurs projets, forcés et contraints.

Cependant, certaines dépenses demeurent absolument nécessaires et en particulier la réalisation d'un bassin de rétention que nous créerons au terme des études engagées sur le bassin versant de la Barche en amont du lotissement Seilles Andenne et qui pourra vraisemblablement être financé par la nouvelle taxe GEMAPI.

Je ne doute pas que nous saurons relever ensemble ces défis parce que notre ville est attractive, parce qu'elle est solidaire, parce que nous sommes très nombreux à penser que Marange-Silvange sera toujours demain une petite ville où il fait bon vivre.

Au plaisir d'une prochaine rencontre

Bien cordialement
Yves MULLER



François Méocci



Les grands projets, l'urbanisme, les travaux, la voirie et les déplacements urbains

Travaux de rénovation du quartier de Ternel

Après une phase d'études et de consultations des entreprises, sous forme d'appel d'offre public, les travaux du quartier de Ternel vont démarrer. Un début de travaux par la démolition de l'ancien pont minier a déjà été réalisé. Compte-tenu des analyses de la structure du pont, des contraintes pour le sécuriser, le coût financier de cette sécurisation ainsi que l'utilité de l'ouvrage, il a été décidé de le démolir.



Cette démolition a changé le projet initial. Nous avons une ouverture sur un nouvel espace qui va bientôt devenir un parking éclairé et vidéo protégé pour augmenter le stationnement offert dans le quartier y compris pour le socio-culturel.

La phase 1 qui débute concerne le chemin de la Forêt en venant de la rue de la Vallée jusqu'à l'intersection avec la rue des Fleurs ainsi que l'impasse des Altroses. Nous démarrons par l'enfouissement de tous les réseaux secs, c'est-à-dire les alimentations électriques des maisons, l'éclairage public, le téléphone et les réseaux de communication électronique.

Nous profitons de ces travaux pour compléter notre réseau de vidéo-protection sur le quartier.

Une fois que les travaux d'enfouissement auront bien avancés, les travaux de réfection complète de la voirie démarreront. Des trottoirs seront créés et agrandis. Une place d'agrément sera réalisée près du socio-culturel.

Parallèlement à ces travaux, la régie d'électricité communale a supprimé

la ligne 20 000 volts qui surplombait le quartier en l'enfouissant. Le transformateur près de la rue Daniel Brottier a été remplacé pour renforcer le réseau de distribution. Ainsi, à partir de ce poste de transformation jusqu'au 67 bis chemin de la Forêt, toutes les alimentations des maisons ont été changées et enfouies.

L'éclairage public a aussi été remplacé. Ces travaux vont engendrer des nuisances et des inconvénients dont nous nous excusons par avance.

Vous pouvez contacter la mairie pour nous faire part des problèmes que ces travaux engendrent et nous feront notre possible afin d'y remédier.

Vidéo protection : la deuxième tranche démarre



De nouvelles cameras vont être mises en place et seront opérationnelles fin mars. Il s'agit de cinq caméras VPI qui pourront lire les plaques d'immatriculations de tous véhicules, de jour comme de nuit. Elles seront installées aux entrées de la ville. Le dispositif va être complété par des cameras d'ambiances pour vidéo-protéger les lieux publics comme la salle Nocentini, la Ruche, la salle Hennequin et d'autres sites.

Le logiciel qui gère l'ensemble du système va être amélioré et complété par un dispositif d'analyse d'image de recherche d'apparence qui pourra retrouver en fonction des données qui sont paramétrées dans le logiciel et suivre par exemple le déplacement d'un véhicule sur toute la commune.

Les données seront conservées dix jours et seront détruites automatiquement au-delà de ce délai.

L'objectif étant de mieux protéger les espaces publics et de contribuer à prévenir les atteintes aux biens et aux personnes sur tout le territoire de la commune.

Conteneurs enterrés

La ville et la communauté de communes du Pays Orne Moselle (CCPOM) se sont engagées dans un processus d'installation de conteneurs enterrés sur la commune pour le dépôt volontaire du tri sélectif et les déchets ménagers.

A Silvange, la société Moselis a participé financièrement à l'installation de ces conteneurs enterrés, dans le quartier de la Marjottée : Rue des Vergers, rue de la Joie et rue de la Marjottée.

Ce sont trois bennes qui sont enterrées : une pour la récupération du verre, la seconde pour les papiers et cartons et la troisième pour les déchets ménagers.

Ces équipements, dans l'optique où tous les usagers respectent les règles, vont diminuer les nuisances sonores olfactives et visuelles.

Bien que ces équipements aient un coût important, c'est le coût du ramassage qui va diminuer et le service rendu à la population qui en sera d'autant meilleur !



Deux autres sites ont été également équipés de conteneurs enterrés : le parking de la salle André Malraux et le parking de la salle du socio de Ternel.

Ces installations vont être complétées par d'autres sur toute la commune pour supprimer tous les conteneurs actuels qui ont vieilli et sont très disgracieux.

De plus, nous étudions la mise en place de ce type d'installation dans le village de Marange ou trop souvent dans certaines rues les camions de ramassage des déchets et de tri sélectif ne peuvent accéder ou faire demi-tour.

Hervé Mangeot



L'accompagnement du chantier de la VR52

Le chantier de la VR 52

UN TOIT POUR LA TRANCHEE

Depuis le mercredi 6 décembre, les ouvriers du chantier de la VR 52 ont réalisé le coulage de la première dalle en béton d'un volume d'environ 480 m³. Au total, seront coulées une vingtaine de dalles en béton de différents volumes à raison de 2 à 3 coulages par mois et ceci jusqu'à l'été.

L'ENSEMBLE DES DALLES CONSTITUERA LE TOIT DU FUTUR TUNNEL.

Pendant cette période de coulage des dalles, et compte-tenu des importants volumes de béton, les entreprises réalisent les travaux entre 6 et 20 heures, en fonction des aléas climatiques ou techniques du chantier. Nous mettons tout en œuvre avec les services de l'Etat pour que les riverains subissent le moins de nuisances possibles.

Depuis quelques semaines, les fortes précipitations rendent le travail compliqué sur le chantier. Je vous invite à vous rendre compte par vous-même, en regardant vers le lieu des travaux, quand vous longez la tranchée, pour comprendre dans quelles conditions de travail les ouvriers se trouvent actuellement. Mais aucun retard n'est à déplorer pour l'instant et la municipalité remercie l'ensemble des acteurs pour le travail qu'ils réalisent tous les jours sur notre sol.



Je reste à votre écoute ainsi que M. HEBENSTREIT représentant la DREAL pour toutes autres informations. MANGEOT Hervé, Conseiller Municipal en charge de la VR52.



Changement de présidence à Orne Très Haut Débit



Conformément aux statuts de cette Société Publique Locale, c'est Monsieur Didier NOBILE, maire-adjoint à Rombas, qui assure désormais la Présidence d'Orne THD.

Ce dernier succède donc à Yves MULLER, Maire de Marange-Silvange, qui aura présidé cette structure de juin 2015 à décembre 2017. Durant ce mandat, au-delà des trois premières communes fondatrices de Rombas, Marange-Silvange et Pierrevillers, Orne THD aura assuré son développement en s'implantant à Bronvaux, Roncourt, Joeuf et cette année à Homécourt, Auboué et Moutiers.

Avec 5500 clients (hors habitat collectif) sur ses offres de base Internet Tv et Téléphone, c'est une progression commerciale spectaculaire marquée par l'ouverture de trois agences (la dernière à Joeuf rue Franchepré en 2017) qui a permis la création de neuf emplois.

Changements de fréquences de la TNT.

2018, la commune sera concernée par des modifications de fréquences de la TNT.

Cette opération aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau : ils risquent de perdre une partie de leurs chaînes et devront donc, ce même jour, procéder à une recherche des chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT après le 27 mars 2018.

La recherche des chaînes est une opération simple à faire, à partir de la télécommande de son téléviseur ou de son adaptateur TNT. Cette recherche de chaînes est à réaliser sur l'ensemble des postes de la maison reliés à une antenne râteau.

Une vidéo « tutoriel » et des modes d'emploi par marque expliquant l'opération de recherche des chaînes sont disponibles sur le site recevoirtnt.fr ou appelez le 0970 818 818.



Changements de moyens

En ce début d'année, les écoles maternelles et primaires, le périscolaire et les services techniques implantés dans leurs nouveaux locaux se verront dotés de nouveaux photocopieurs.

Sept changements de machines sont concernés (6 pour les écoles et 1 pour le nouveau centre technique municipal).

Ces photocopieurs devenus obsolètes compte tenu des produits existant sur le marché sont plus rapides et beaucoup moins coûteux.

En effet le différentiel coût copie est de l'ordre de 1 à 3, et justifie aussi à lui seul le changement des machines existantes.

La municipalité offre ainsi aux utilisateurs de nouveaux moyens techniques mieux adaptés à leurs besoins.



Chèque énergie 2018, mode d'emploi

COMMENT LE CHÈQUE ÉNERGIE EST-IL ATTRIBUÉ ?

Deux paramètres sont pris en considération : le montant de vos ressources et la composition de votre foyer.

Vous n'avez aucune démarche à accomplir pour obtenir le chèque énergie. Le ministère de la Transition écologique et solidaire calcule, en fonction de votre revenu fiscal de référence (RFR) transmis par le fisc, le montant de votre chèque énergie.

QUELLES DÉPENSES SONT VISÉES ?

Le dispositif vous permet de régler :

- Vos factures d'énergie ou de combustible (électricité, gaz naturel ou de pétrole liquéfié, fioul domestique, bois, etc.) ;
- Votre redevance en logement-foyer ;
- Certains travaux de rénovation énergétique.

COMMENT UTILISER LE CHÈQUE ÉNERGIE ?

Pour régler votre facture d'énergie, il suffit d'envoyer le chèque à votre fournisseur par courrier. Vous devez indiquer votre numéro de client au dos du document.

Vous pouvez aussi procéder au paiement en ligne de votre facture d'électricité ou de gaz naturel, sur chequeenergie.gouv.fr.

Vous avez la faculté de demander que le montant soit automatiquement déduit de votre facture pour les années à venir. Ce choix sera ouvert en 2018. Dans cette hypothèse, vous ne recevrez plus de document papier.

Pour un achat de combustible, vous pouvez transmettre le chèque à votre fournisseur.

Enfin, pour les travaux, si ces derniers « sont réalisés avant le 31 mars de l'année suivant la date d'envoi du chèque, vous payez directement votre facture avec le document », précise la plateforme consacrée à l'aide. Vous avez la possibilité de « conserver la valeur de votre chèque énergie en vue du financement de travaux que vous engagerez plus tard ».



Les colis des seniors

Près de 900 personnes de plus de 68 ans ont été invitées le samedi 9 décembre dernier, à la salle André Malraux pour venir retirer le colis festif de fin d'année.

Notons la présence de plusieurs jeunes du Village d'Enfants et du Conseil Municipal Jeune pour le service ainsi que la vente d'objets divers au profit du Tététhon.



Une belle après midi de rencontre, d'échanges et de partage. Un moment fort apprécié par les seniors avant les fêtes de fin d'année.



Christiane Toussaint

Les affaires sociales



Brioche de l'Amitié



A l'occasion de l'action « Brioche de l'Amitié », organisée par l'Association des Parents d'Enfants Inadaptés de la Vallée de l'Orne (APEIVO), le weekend du 6 au 8 octobre 2017, 936 brioches ont été vendues aux habitants de notre commune.

Plus de 30 bénévoles ont sillonné les rues de la ville afin de faire perdurer cette opération historique et locale en faveur des personnes handicapées, en partenariat avec notre CCAS.

Cette année encore, plusieurs associations, dont la CLCV, le Club d'Histoire Locale et le Foyer Bernard Delforge ont participé activement à cette action.

La somme de 4 905,04 € a été récoltée sur notre localité en 2017 et participera à financer notamment une blanchisserie sur le site de Pierrevillers.

Action Ciné pour tous



Le CCAS a offert des tickets de cinéma aux familles ayant un quotient familial inférieur à 800 €. De nombreuses familles ont ainsi pu bénéficier d'une sortie culturelle et d'un moment partagé autour d'un bon film.

TELEASSISTANCE



Filien ADMR propose le détecteur de chutes nouvelle génération (Vibby Oak). Filien ADMR partenaire du CCAS de Marange-Silvange propose la gamme Vibby, nouvelle génération de détecteur automatique de chute, symbolise la naissance d'une gamme d'objets connectés innovante et qui répond parfaitement aux enjeux du bien-vieillir : les bracelets et médaillons déclenchent automatiquement une alarme en cas de détection de chute, sans que le porteur ait besoin d'appuyer sur un bouton.

Renseignements :

CCAS Marange-Silvange au 03 87 34 61 71

Les illuminations de Noël, brillaient encore plus fort cette année



Marielle Greff



L'environnement, la propreté et le cadre de vie

C'est à la fin de l'année 2016 que l'ensemble des illuminations a été revu et changé sur une grande partie de notre commune. Cette année nous avons renforcé certains points afin de corriger les quelques imperfections que nous avons constatées l'an passé. Aussi, vous avez pu découvrir l'ajout de décors sur les lavoirs, l'arbre rue du Printemps, quelques motifs en bas de la rue Saint-François, à l'entrée de ville à Seilles Andenne, le sapin de l'hôpital, davantage de cadeaux sur l'arbre à cadeaux au cimetière des Prussiens et pour finir notre mairie qui, cette année, a brillé de mille feux.

A travers ces illuminations et les festivités proposées pour Noël, c'est un éclat particulier que Monsieur le Maire tient à donner à notre commune. Cet état d'esprit en cette période de Noël... tant attendu, période empreinte d'humanité, d'espérance qui nourrit tous les cœurs et qui fait jaillir dans les yeux des enfants et de leurs aînés les lumières étoilées. Voilà pourquoi les fêtes de Noël à Marange-Silvange nous tiennent toujours très à cœur !

Nous remercions l'ensemble des Services Techniques et la Régie Municipale d'Electricité pour leur implication et contribution au succès de nos festivités de Noël.

La boîte aux lettres du Père-Noël

Pour la seconde année, la municipalité a installé devant la mairie, la grande boîte aux lettres du Père-Noël. Tous les enfants ont pu déposer leur liste de cadeaux pendant environ un mois, de jour comme de nuit, puisque la boîte joliment décorée était aussi illuminée. Installée début décembre, près de 110 courriers, très colorés, pailletés et avec de beaux collages ont été relevés. Tous les magnifiques dessins et lettres de requête ont été transmises au Père-Noël en personne avant Noël, à part aux quelques rêveurs qui ont omis de préciser leurs noms et adresses. Dans leurs missives et avec ses mots, chacun a essayé d'amadouer le Père-Noël pour recevoir les cadeaux qu'il souhaitait retrouver au pied du sapin, le jour de Noël.



Replantations de Seilles Andenne

Au printemps dernier une belle rangée d'arbustes à fleurs et de chênes avait été plantée au cœur du lotissement de Seilles Andenne. Avec la sécheresse 2017 qui a sévi, ce sont plus de 60 chênes qui ont été remplacés fin de l'automne. Il reste à espérer que l'hiver leur permettra un bel enracinement et que le printemps sera l'occasion d'une repousse dans de bonnes conditions climatiques.



Si le cœur vous en dit : lorsque c'est le cœur qui parle...



La deuxième édition Noël 2017

AA l'occasion des fêtes de Noël qui nous sont si chères à Marange-Silvange, l'Association Commune d'Avenir s'est à nouveau mobilisée pour la bonne cause. Elle a été présente lors des manifestations organisées par les Mâts de Cocagne ainsi qu'au marché de Marange et de Silvange. Comme l'an passé, huîtres, foie gras, escargots et saumon et le petit verre de vin blanc qui l'accompagne si bien... ont été mis en vente pour la bonne cause. Petite nouveauté cette année, la vente de pâtés lorrains locaux confectionnées par Madame et Monsieur Mouton, un vrai délice !



C'est dans une bonne ambiance que de nombreux bénévoles se sont retrouvés pour la préparation des produits à la vente. Ayant fait un appel aux associations de la ville, c'est avec un immense plaisir que nous avons accueilli trois associations qui se sont jointes à l'opération :



L'Association Autonome de Parents d'Elèves (AAPEL), l'ES Marange et Sport Culture Loisirs. Autant dire que les bénévoles ont été nombreux à prêter main forte dans la joie et la bonne humeur malgré une météo épouvantable lors des deux marchés. C'est lors de la soirée du 22 décembre, qui a vu l'apparition du Père-Noël avec son cortège de chars et de musique, que l'ensemble des produits a été vendu avec succès.

Ces différentes actions menées en fin d'année ont permis de récolter environ 800 € qui seront remis à l'association « Petits cœurs de beurre ». Par ailleurs, l'Interassociation de Ternel renouvelle son partenariat. Une remise de chèque officielle, en mairie, sera organisée prochainement.

Encore un grand MERCI à l'ensemble des associations !



« Petit Cœur de Beurre »

L'association « Petit Cœur de Beurre » a été créée à l'initiative de parents qui ont souhaité au travers de leur expérience pour agir, améliorer, optimiser, soutenir le quotidien des personnes atteintes de cardiopathies congénitales et de leurs familles, du fœtus à l'âge adulte. Aujourd'hui, 1 enfant sur 100 naît avec une malformation du cœur. Ces malformations sont dues à une anomalie lors de la formation du cœur durant les premières semaines de vie intra-utérine. Dans la majorité des cas, la cause de ces malformations est inconnue. Le diagnostic est posé avant la naissance ou durant les premières semaines de vie.



Soutenez l'association : www.petitcoeurdebeurre.fr

Correspondante de Metz : Madame Virginie LANAUD
Tél. : 06 87 04 02 89 - E-mail : virginie.l@petitcoeurdebeurre.fr

Diane Weider



Les finances et le contrôle budgétaire

Réforme de la taxe d'habitation

La taxe d'habitation a été modifiée par la Loi de Finances pour 2018, votée le 30 décembre 2017.

La réforme prévoit la baisse progressive puis la suppression de la taxe d'habitation à l'horizon de 2020 pour 80 % des français.

Qui bénéficiera d'un allègement de taxe d'habitation dès l'automne 2018 ?

La réponse dépend de vos revenus, de votre situation familiale et donc de votre nombre de parts fiscales.



Pour limiter les effets de seuil, les contribuables dont le revenu fiscal de référence se situe entre les plafonds de revenus indiqués ci-dessous bénéficient d'un dégrèvement progressif dont le calcul du taux pour 2018 est le suivant :

30% X ((plafond 2 – revenu fiscal de référence du contribuable) / (plafond 2 – plafond 1))

	Nombre de parts fiscales	Revenu fiscal de référence de l'année précédente à ne pas dépasser (plafond 1)		Nombre de parts fiscales	Revenu fiscal de référence de l'année précédente compris entre (plafond 1 et plafond 2)
Personne seule	1	27 000 €	Personne seule	1	27 000 € et 28 000 €
Couple sans enfant	2	43 000 €	Couple sans enfant	2	43 000 € et 45 000 €
Personne seule avec 1 enfant	2	43 000 €	Personne seule avec 1 enfant	2	43 000 € et 45 000 €
Couple avec 1 enfant	2,5	49 000 €	Couple avec 1 enfant	2,5	49 000 € et 51 000 €
Personne seule avec 2 enfants	2,5	49 000 €	Personne seule avec 2 enfants	2,5	49 000 € et 51 000 €
Couple avec 2 enfants	3	55 000 €	Couple avec 2 enfants	3	55 000 € et 57 000 €
Personne seule avec 3 enfants	3,5	61 000 €	Personne seule avec 3 enfants	3,5	61 000 € et 63 000 €
Couple avec 3 enfants	4	67 000 €	Couple avec 3 enfants	4	67 000 € et 69 000 €
Par demi part supplémentaire	+ 0,5	+ 6 000 €	Par demi part supplémentaire	+ 0,5	+ 6 000 € et + 6000 €



A signaler :

- Concerne les contribuables au titre de leur résidence principale.
- La redevance télévision (ou contribution à l'audiovisuelle public) que vous payez en même temps que votre taxe d'habitation, n'est pas concernée par cette réforme. Son montant ne baissera donc pas en 2018.
- Si vous payez votre taxe d'habitation par mensualités et que vous remplissez les conditions pour être bientôt exonéré, vous pouvez demander une réduction du montant que vous payez chaque mois. Les demandes sont à formuler auprès de l'administration fiscale.
- Les cas d'exonération existants perdurent : personnes de conditions modestes en situation de handicap, invalidité, veuves âgées de plus de 60 ans.
- Les contribuables assujettis à l'impôt sur la fortune immobilière (IFI) qui a remplacé l'impôt sur la fortune (ISF) continuent de payer la taxe d'habitation, quel que soit leur niveau de revenus.

Pour savoir si vous bénéficiez d'une baisse du montant de votre taxe d'habitation, vous pouvez accéder à un simulateur en ligne sur le site impots.gouv.fr dans la rubrique « particulier »

Marie-Claire Spanier



L'éducation et la jeunesse

La lutte contre le gaspillage alimentaire au périscolaire

Mais, cette année, le partage de la galette est aussi le point de départ d'un projet autour de l'alimentation et de la lutte contre le gaspillage alimentaire. En effet, se faire plaisir et bien manger sont une des conditions qui permettent de gaspiller moins lors des repas pris en collectivité. Les ateliers à venir seront menés dans l'optique de ce projet à long terme autour de l'éco-citoyenneté, toujours de manière ludique et sympathique !

Et pour commencer, les enfants participeront à un concours de dessin, organisé par les animateurs pour sensibiliser le public à la question et réaliser les futures affiches de prévention « contre le gaspillage alimentaire ou encore le tri sélectif des déchets ».



Cette nouvelle année a commencé traditionnellement à l'accueil périscolaire PEP57 par la dégustation de la galette des rois. Les enfants attendent toujours avec impatience de croquer leur part pour découvrir qui seront les fameux reines et rois. Ce moment de partage convivial, permet à chaque chanceux, un peu intimidé, d'être applaudi et de choisir son roi ou sa reine de l'année !



Le Périscolaire

Le périscolaire, organisé par les PEP57, se passe sur 2 sites sous la direction de M. Bilel MIMECHE à La Ruche et Mme Caroline MENAZZLI à La Rousse.

Depuis la rentrée de septembre 2017, nous sommes revenus à la semaine de 4 jours.

Les effectifs des enfants accueillis le matin et le midi sont plutôt constants :

- entre 18 et 22 enfants du groupe scolaire Félix Midy, et entre 12 et 15 du groupe scolaire La Rousse fréquentent le périscolaire du matin.

Le temps du midi regroupe 137 élèves en moyenne venant de tous les groupes scolaires, à La Ruche. Cet effectif est plutôt en hausse par rapport aux autres années.

Le temps d'accueil après l'école voit ses effectifs légèrement augmenter depuis le début de l'année passant de 25 à 33 élèves à La Ruche et de 30 à 39 enfants à La Rousse en moyenne, en 4 mois.

Alors que le mercredi matin connaît une baisse de fréquentation passant de 35 à 29 enfants en moyenne, de même pour la fréquentation de l'après-midi où nous passons de 30 à 18 enfants en moyenne.



NOUVEAU :

Depuis le mois d'octobre, pendant le temps du midi, la restauration des enfants ne se fait plus que sur un seul service au lieu de deux auparavant, à La Ruche, pour toutes les écoles et tous les niveaux, les maternelles mangeant séparément des élémentaires. Cela permet aux enfants de manger avec moins de stress et plus de confort.

Les activités commençant à 16h15 sont inspirées des anciennes NAP (Nouvelles Activités Péri-éducatives) mises en place pendant le rythme scolaire précédent.

POUR LES MATERNELLES :	
LUNDI	Arts plastiques
	Littérature pour la petite enfance
	Atelier Récup'ART
	Atelier écocitoyen
MARDI	Activités scientifiques
	Eveil musical
	Ateliers au fil des saisons
	Ateliers jeux en tout genre
JEUDI	Projet écocitoyen
	Littérature pour la petite enfance
	Motricité
	L'art sous toutes ses formes
VENDREDI	Motricité ou relaxation
	Jeux de société
	Eveil musical
	Littérature petite enfance
COINS PERMANENTS	Jeux d'imitation et jeux de construction, coin détente lecture
ATELIERS PERMANENTS	Jeux de société, perles et bracelets, atelier du petit artiste

POUR LES ÉLÉMENTAIRES :	
LUNDI	Chants
	Activités Scientifiques
	Atelier ludique d'anglais
	Jeux en tout en genre
MARDI	Arts plastiques
	Anglais
JEUDI	Couture
	Projet écocitoyen
VENDREDI	Ateliers multisports
	Ateliers paroles
	Multisports
	Arts plastiques
	Comédie musicale
COINS PERMANENTS	Jeux d'imitation et jeux de construction, coin détente lecture
ATELIERS PERMANENTS	Cirque, jeux de société, atelier du petit artiste, perles et bracelets

Depuis cette rentrée, les activités ont repris le mercredi matin, en plus de la restauration du midi et des ateliers du mercredi après-midi. Aux maternelles, sont proposées des activités scientifiques, « L'art sous toutes ses formes », motricité, littérature de jeunesse et pour les élémentaires Atelier Eco citoyen, Atelier scientifique, « L'art sous toutes ses formes » et Chants.

La première semaine de chaque période de vacances, les PEP57 organisent toujours des centres aérés avec des projets bien spécifiques.

Depuis Janvier 2017, **le Club Ado** se développe, animé par Latifa MOKKEDEM.

En dehors des vacances scolaires, les 11-17 ans se retrouvent les mercredis pour des activités diverses dont :

- La fabrication de « slime » (pâte gluante et élastique),
- La production de « slam » (forme moderne de poésie qui allie écriture, oralité et expression scénique),
- La participation aux publications sur la page Facebook « Coup de Pousse Marange-Silvange » une fois par mois,
- La préparation de décorations pour la boum des jeunes... et les vendredis sont consacrés à l'entraînement au Chant et à la Comédie musicale.



Pendant les vacances scolaires, les jeunes se retrouvent pendant une semaine d'activités diverses comme en octobre : ateliers multisports, en février : le projet Graff, et en avril : le séjour Ado.

A côté de cela, le Club Ado collabore avec les Conseillers Municipaux Jeunes pour élaborer des projets comme la boum des CM1 et CM2 qui aura lieu début Mars.

Le Périscolaire



La mise en place d'une cantine et d'activités périscolaires ne relèvent pas d'une obligation pour une commune.

Afin d'aider les familles, la municipalité s'est attachée à développer ces services qui ont connu une évolution croissante de la demande ces dernières années, avec une hausse importante de la fréquentation de la restauration scolaire.

Interview de Bilel MIMECHE directeur de l'accueil périscolaire depuis le 1^{er} février 2016.

POUVEZ-VOUS EN QUELQUES MOTS ME DÉCRIRE UNE JOURNÉE AU PÉRISCOLAIRE DE MARANGE-SILVANGE ?

Les enfants sont accueillis les matins de 7h30 à 8h15, le temps de la pause méridienne de 11h45 à 13h45 et le soir de 16h15 à 18h30. Nous avons deux accueils, un à la maison des associations LA RUCHE et le second se situe à l'école maternelle La Rousse.

Le matin chaque enfant est accueilli individuellement, l'animateur aide l'enfant à commencer sa journée dans le calme et il prend le temps de discuter avec lui, lui propose des ateliers dessins, jeux de société, lecture...

Le temps de la pause méridienne les enfants sont récupérés à la sortie des écoles par les animateurs, les enfants scolarisés dans les écoles La Rousse prennent le bus pour se rendre à la maison des associations pour y déjeuner.

A la suite du déjeuner, des ateliers sont proposés aux enfants : multisports, chants, jeux en tout genre, l'art sous toutes ses formes...

Les soirs après une collation nous proposons aux enfants un panel d'ateliers : atelier ludique d'anglais, motricité, atelier scientifique, danse moderne, comédie musicale, l'art sous toutes ses formes, multisports, couture, danse orientale, littérature jeunesse, art 'récup, atelier musical, atelier éco citoyen, atelier parole...

COMBIEN D'ENFANTS SONT AUJOURD'HUI ACCUEILLIS À LA RESTAURATION SCOLAIRE ?

Nous accueillons en moyenne 140 enfants : 60 maternelles en moyenne et 80 élémentaires en moyenne. Notre plus gros effectif depuis la rentrée est de 171 enfants.

LES ENFANTS APPRÉCIENT-ILS CES REPAS ?

En général le repas est apprécié, nous savons que la cantine ne séduit pas toujours le jeune public mais c'est un lieu où l'enfant apprend le sens du partage, à se socialiser et à éveiller ses goûts en autonomie.

Avez-vous pu remarquer une baisse de la fréquentation du périscolaire depuis le retour à la semaine de 4 jours ?

Nous avons une baisse de la fréquentation sur l'accueil du soir et les mercredis éducatifs.

AVEZ-VOUS UN PROJET PHARE CETTE ANNÉE AU PÉRISCOLAIRE ?

Cette année notre projet phare s'intitule « projet éco citoyen » Dans le cadre de ce projet, nous souhaitons aborder tout au long de cette année la découverte des milieux et soulever les problèmes environnementaux. La finalité de cette approche est d'éduquer les enfants à des pratiques en faveur du développement durable pour devenir des éco-citoyens responsables.

Nous voulons agir concrètement pour protéger notre environnement et souhaitons mettre en place de nombreuses actions à long terme autour de l'éco-citoyenneté, toujours de manière ludique.



Les actions envisagées :

- Sensibilisation (atelier parole, exposition, sorties...)
- Opération tri des déchets
- Création d'un composteur
- Carré potager
- Art 'récup

Du paysage Marangeois, le concert de nouvel an est un évènement de qualité.

Après le succès de 2017 et à la demande de la ville de Marange-Silvange, l'harmonie de la Renaissance récidive en organisant le spectacle 2018.

Moment d'exception, d'élégance et de sourire que ce lever de rideau...

En seconde partie l'orchestre symphonique d'Annéville, nous a interprété magistralement des œuvres de très grands compositeurs tels que J. Strauss, Tchaïkovsky.

Une belle soirée appréciée de tous et couronnée par la marche de Radetzky sous un tonnerre d'applaudissements.

Un grand merci à Jean-Claude, Paul, Raphael, Maude et toute l'équipe de l'Harmonie, sans oublier nos mamies toujours au services Mesdames Jung, Videmont et Schmitt, pour leur investissement qui a fait de cette soirée un très grand moment musical.



Une après-midi ludique pour les enfants

L'association « Quartier Libre » organise avec le soutien de la municipalité et les Mâts de Cogne une après-midi ludique destinée aux enfants de notre commune.

En début d'après-midi, ouverture des portes et là...surprise ! Stands d'animations, château gonflable, laser-game ainsi que de nombreux autres jeux sont mis à la disposition de tous. Des stands de boissons et de restauration sont là pour les petites fringales d'après-midi.

Nos bambins sont aux anges !



Guy Beaujean



Les fêtes et cérémonies ainsi que le tourisme

Défilé du Père-Noël

Cette année, le défilé du Père-Noël a été modifié du fait des travaux de la VR52. Un départ place des anciens combattants a donc été organisé. Le Père-Noël nous a réservé une magnifique surprise. Il a fait venir son tout nouveau char magnifiquement illuminé.

De très nombreux enfants, accompagnés de leurs familles, ont suivi le défilé. Arrivé à la mairie sous les applaudissements et par une aubade de l'Harmonie La Renaissance, le Père-Noël nous a offert chocolat, vin chaud, marrons grillés et la possibilité de déguster huîtres, foie gras et escargots.

Cette ambiance festive a été couronnée par un très beau feu d'artifice haut en couleurs.

Avant son départ le Père-Noël nous a laissé entendre que pour 2018 il nous réservera une surprise de taille. Mais pas un mot de plus...



Les services postaux de Marange-Silvange

La Poste réorganise les services postaux de Marange-Silvange, suite à une baisse des opérations journalières. Par conséquent, dans un premier temps, une réduction des horaires d'ouverture du bureau de Poste à 23 heures par semaine est effectuée.

Par ailleurs, pour compenser cette diminution d'horaires, et à la demande du Maire, une agence postale communale ouvrira ses portes à Silvange dans les locaux de la Ruche, à partir du mois de juin sur la base des horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30
- le samedi de 9h00 à 12h00.

Ce sera l'occasion d'offrir également aux administrés de Silvange d'autres services : délivrances des cartes de bus scolaires, tickets du baladeur,...

Le projet est pour l'heure à l'étude.



Octobre rose 2017 : le dimanche 15 octobre 2017



Au cours de sa vie, une femme sur 8 sera confrontée au cancer du sein. Le dépistage est un acte important pour la lutte contre le cancer. Détecté tôt le cancer du sein peut être guéri dans 9 cas sur 10. Le programme s'adresse à toutes les femmes de 50 ans à 74 ans sans facteur de risque particulier.



La mobilisation s'effectue au niveau national en octobre, c'est pourquoi le CCAS de Marange-Silvange ainsi que les communes de Bronvaux, Pierrevillers et Semécourt se sont mobilisés pour le dépistage du cancer du sein.

Une marche rose au départ de la mairie de Marange pour une halte en mairie de Bronvaux et un retour en mairie de Marange a permis de mobiliser 200 personnes vêtues de rose.

Les bénéfices de la vente de gadgets seront donnés à la LIGUE CONTRE LE CANCER dans le cadre des missions de celle-ci.

Un chèque de 500 € sera reversé afin d'aider à la recherche et d'améliorer le quotidien des personnes atteintes du cancer du sein.

Le message apporté lors de cette marche et footing est : « À partir de 50 ans, la mammographie de dépistage est recommandée tous les deux ans et offerte par l'AMODEMACES ».



Christine Zimmer-Heitz

Le logement et le développement social

Des photos ont été prises tout au long du parcours et pourront être utilisées pour des campagnes de sensibilisation à Marange-Silvange.

Différentes associations (zumba, basket), lors de cette semaine, ont mené leurs activités vêtues de rose et notre ville a été décorée de soutiens-gorges grâce à l'appel aux dons. Nous tenons aussi à remercier les commerçants de la ville et autres distributeurs de leur soutien et nous remercions vivement les bénévoles qui nous ont permis une matinée conviviale sur le thème de la santé.

La manifestation s'est conclue par un lâcher de ballons gorgé d'espoir...



Le logement social au cœur de notre ville

LOGI-EST :

Rue Jane Addams dont le chantier a démarré en avril 2016 est un programme d'accès au logement de 30 logements dont 22 en collectif et 8 pavillons individuels. Les commissions d'attribution n'ont pas encore été programmées mais vous pouvez prendre rendez-vous auprès de Madame Zimmer Heitz qui tient ses permanences logement les 1^{er} et 3^{ème} samedis matins de chaque mois.



OUVERTURE DU CHANTIER DE NEOLIA :

Rue Saint François le 15 novembre 2017 pour la construction de 31 logements collectifs locatifs dans deux bâtiments avec sous-sol et ascenseur.



Coup de pousse

Nouvelle année, un coup de pousse relooké pour tous les jeunes nés en 2001, 2002, 2003 et 2004.

Ce projet mis en place à destination des jeunes nés à partir de 2001, dès leur 14 ans, leur permet d'obtenir un soutien financier de la mairie dans leur projet, tant personnel que collectif, à hauteur de 100 € par an jusqu'à leur 20 ans.

La page Facebook et la création de Lucas, personnage animé, sont des moyens de communication mis en place depuis janvier pour impacter, de manière significative, l'influence de Coup de pousse Marange-Silvange auprès des jeunes.

Ce personnage, Lucas, sera présent au collège, à la Ruche, place Mendès France et à la mairie pour faciliter l'information avec la jeunesse de Marange-Silvange en terme de projets, d'infos jeunes, etc.

La page Facebook « Coup de Pousse Marange-Silvange » « Kiffe tes rêves, kiffe tes envies » propose une actualité pour les jeunes sur différents événements (concerts, compétitions, ...), thématiques (actualités, buzz et insolites, mode, sciences et environnement, sport, technologie High Tech, people).

Pour améliorer notre image auprès du jeune public, nous travaillons en étroite collaboration avec le club ado, qui participe à l'alimentation de la page Facebook « Coup de pousse Marange-Silvange ».



Vous aussi likez la page et suivez son actualité.

Venez participer à l'alimentation de la page Facebook « Coup de pousse Marange-Silvange » ! Rendez-vous le dernier mercredi de chaque mois en mairie de 14h à 16h.

Les Sapeurs-Pompiers recrutent !

Etre sapeur-pompier volontaire, c'est valoriser l'idée d'un service public au service de tous, avec abnégation et une implication forte.

Il est à noter que 80 % des pompiers de France sont volontaires et ils assurent 70 % de la réponse aux secours, c'est donc un maillon incontournable pour la qualité et l'efficacité des secours de notre pays.

Concernant le centre d'intervention de Marange-Silvange :

Au-delà des secours apportés sur la ville, le centre d'intervention fait partie du Corps Départemental des Sapeurs-Pompiers de Moselle et intervient également sur d'autres communes comme Hagondange, Rombas, Metz et autres.

Avec également des investissements plus larges comme par exemple :

Jade Retter qui a réalisé une mission humanitaire en Arménie, Lionel D'Agostini qui a participé aux renforts sur les feux de forêts cet été, Mickael Stephano qui a participé au défilé sur les Champs Élysées du 14 juillet et le chef de centre, Hervé Aulner qui est le premier formateur accompagnateur sous statut de pompier volontaire à encadrer des formations officiers à l'ENSOSP.

Avec la construction de la nouvelle caserne en 2014 et la mise en service du VSAV (ambulance), le centre d'intervention a vu son activité passer d'une moyenne de 120 demandes à près de 500/an dont 78 % pour secours à personnes.

Avec 22 sapeurs-pompiers, dont 4 femmes, la couverture des disponibilités est bonne mais un renfort permettrait de « soulager » les sollicitations individuelles et d'améliorer encore la réponse opérationnelle.

C'est pourquoi, le centre recherche 4 personnes, habitant sur la commune

ou la commune de Bronvaux, souhaitant devenir sapeurs-pompiers volontaires ; dans l'idéal des personnes ayant quelques disponibilités en journée.

Ce recrutement s'ouvre aux hommes et aux femmes désirant s'investir dans un engagement citoyen au service des autres et ayant des disponibilités pour être opérationnel (prévoir tests sportifs et entretien de recrutement).

Pour plus de renseignements :
herve.aulner@sdis57.fr



Hervé Aulner
Le développement économique et le commerce



SILIX : Un déménagement qui reste proche

Silix est une entreprise qui distribue aux professionnels du BTP tous les produits pour le gros œuvre, les travaux publics et l'aménagement urbain. Spécialisé dans les produits en béton.

En janvier 2018, SILIX déménage à quelques centaines de mètres sur la commune d'Hagondange... plus précisément sur la zone Industrielle du port, rue des Hauts Fourneaux. Mais pourquoi ?

INTERVIEWS AVEC MONSIEUR BEHR, DIRIGEANT DE LA SOCIÉTÉ

Pourquoi avoir déménagé ?

Créé en 1922, le groupe dont le siège était à Marange-Silvange a grandement évolué pour s'adapter à son marché. Il y a 4 ans, Monsieur Behr (ancien directeur commercial d'un grand groupe) devient le dirigeant de la société avec de grandes ambitions. Le développement étant au rendez-vous, avec par exemple des ouvertures d'agences sur Nancy, Epinal et même Paris, le siège social devenait trop petit et la recherche de nouveaux bâtiments était devenue incontournable.

Pourquoi à cet endroit ?

Monsieur Behr souhaitait rester le plus près possible de l'endroit historique en cherchant un terrain pouvant répondre aux caractéristiques techniques et aux contraintes de surface. Ce terrain présente déjà l'avantage d'être sur un site entièrement industriel (fabrication d'aggloméré, décharge, traitement des produits verts), de plus le terrain à vendre avait déjà une dalle béton de 10 000 m² pouvant accueillir le stockage de produits lourds.

Ensuite, ce terrain n'est pas à proximité de maison d'habitation, ce qui évite des nuisances au voisinage avec les camions qui arrivent dès 6h00 du matin.

Et enfin, la société SILIX étant sur le marché du B to B, elle n'a pas besoin d'une visibilité comme un commerce s'adressant à des particuliers.

Même si « officiellement » le siège de la société n'est plus sur notre commune, Monsieur Behr entretient toujours des relations proches de nous... la ville qui a vu naître cette belle entreprise.



A la rencontre de nos nouveaux commerçants et entreprises

AF PNEUS : À VOTRE SERVICE

Avec cette météo plus que capricieuse, vous avez certainement été nombreux à mettre vos pneus hiver chez AF PNEUS installé depuis le 15 juillet sur la zone de Jailly.

AF PNEUS est aussi à votre service pour l'entretien de la mécanique et les réparations de votre voiture, toutes les marques. Bref, au-delà des pneus, ils font toute la mécanique.

Garage indépendant pour les particuliers et professionnels avec 10 ans d'expérience dans le métier, ils ont pour raison d'être de mettre leur savoir-faire à votre service avec comme valeur "le service clients". Sa dirigeante, Madame Roméro fait partie d'une famille installée et connue sur notre commune.



L'OSTERIA : LA PIZZA ITALIENNE

Après l'effort pour être en forme, un peu de réconfort !

Monsieur Russo, dirigeant du restaurant l'Osteria, vous propose ses pizzas de qualité à emporter et bientôt à consommer sur place. Situé sur la zone de Jailly, vous y trouverez des pizzas réalisées avec des produits importés directement d'Italie, la sélection de produits est faite avec soin pour vous proposer de manger des pizzas de qualité, comme par exemple, le parmesan Reggiano Dop d'affinage minimum de 18 mois et le choix d'une grande partie d'ingrédients avec appellation d'origine protégée... 10 ans d'expérience pour vos papilles et pour votre plaisir.



PREMIUM STORE : UN CHAMPION DU MONDE

Avec le manque de lumière, qui n'a pas envie de se remettre en forme avant les beaux jours ? Premium Store, situé sur la zone de Jailly, avec son dirigeant Monsieur Ostolani vous propose une gamme de compléments alimentaires pour la forme, le rééquilibrage, l'endurance ou encore la perte de poids (dont certains produits vegans). A noter qu'il a même créée sa marque « Prestigious nutrition ». Mais il va encore plus loin, champion du monde de body building en 2007, devenu professionnel en 2012, il fait souvent parler de lui aux Etats-Unis, ayant même fait la couverture du magazine MAG STATUS. Monsieur Ostolani vous propose également ses conseils et un coaching personnel pour vous accompagner dans vos objectifs. Dans sa boutique, vous pourrez, également, vous faire plaisir avec une gamme de vêtements sportifs.



LE TACOS : UN NOUVEAU MODÈLE DE RESTAURATION

Et pour varier les plaisirs, vous pouvez vous rendre à Seilles-Andenne, pour manger des Tacos, un nouveau modèle de restauration sur notre commune. Le dirigeant, Monsieur Coquin précise que le Tacos est un produit français avec des origines lyonnaise... et non, ce n'est pas mexicain ! Le Tacos de Marange-Silvange est un des seuls « snacks » de Tacos indépendant. Les Tacos sont réalisés de manière artisanale avec des produits frais ; par exemple avec sa sauce fromagère faite maison qui donne un goût unique. Ouvert tous les jours de 11h45 à 14h et de 18h à 22h sauf le mardi, vous y trouverez un grand choix avec même la possibilité de faire réaliser votre Tacos personnalisé. Monsieur Coquin a eu à cœur, dans son projet de créer sa première enseigne sur notre commune.



La création d'une réserve civile citoyenne sur notre ville

Comme vous avez pu le lire dans le Républicain Lorrain, la ville de Marange-Silvange a décidé de mettre en place une réserve citoyenne.

QUEL EST L'OBJET ?

La réserve civile et citoyenne renforce en premier lieu les différents services en cas d'accidents, de catastrophes ou lors d'événements exceptionnels sur la commune de Marange-Silvange. Elle est donc « activée » uniquement en cas d'événements majeurs nécessitant de mobiliser rapidement des volontaires pour venir en soutien à d'autres habitants.

LA RÉSERVE CIVILE ET CITOYENNE, C'EST QUOI ?

Lors d'événements, l'on remarque que les élans de solidarité et de soutien sont nombreux et spontanés. La réserve a pour objectif d'identifier les volontaires potentiels afin d'enclencher et d'organiser au mieux la mise en place en cas de besoin... C'est de l'anticipation au service de la réactivité dans le soutien... c'est un engagement citoyen, bénévole et solidaire pour la ville et les citoyens.

Les volontaires sont en quelques sortes des « réservistes » qui renforcent en premier lieu les services pour permettre d'augmenter notre capacité à faire face à certaines situations et assister la population.

C'EST DES SECOURS ?

Elle ne fait pas le travail des secours, la réserve ne vient pas se substituer aux services de secours et d'urgence (SAMU, sapeurs-pompiers, etc.) qui ont la charge de secourir les populations, elle agit en complément de celui des services de secours.



En cas de sinistres (inondations, incendies, etc.), les membres de la réserve ont en charge, par exemple de l'accueil, le soutien et l'accompagnement des habitants. Les missions sont variées et attribuées à chacun selon ses compétences et capacités.

MAIS QUI PEUT LE FAIRE ?

Avant d'intégrer la réserve, vous bénéficiez d'une formation théorique et pratique. Et tout au long de votre « engagement », vous participez à des formations complémentaires afin d'être opérationnel(le) en cas de besoin.

QUI PEUT CANDIDATER ?

Il faut être majeur (e), de nationalité française ou membre de l'Union Européenne, ou encore disposer d'un titre de séjour en cours de validité. Le casier judiciaire doit être vierge. Il n'y a aucune condition de profession.

QUE SE PASSE-T-IL SI JE NE SUIS PAS DISPONIBLE LORSQUE L'ON M'APPELLE ?

Je peux être empêché(e) par un événement personnel ou professionnel, il s'agit d'une réserve de volontaires.

COMMENT M'INSCRIRE ?

Faites-vous connaître en mairie et vous serez recontacté pour la première réunion d'information.

Concert de Noël



Le Chœur d'Hommes de Hombourg-Haut n'a cessé de se distinguer tant en France qu'à l'étranger lors de concerts, concours et festivals.

Le 15 décembre 2017, dans le cadre des festivités « en attendant Noël » nous avons eu l'honneur de recevoir cet ensemble vocal, composé de soixante choristes, qui existe depuis cent cinquante-deux ans, une des plus anciennes chorales de Lorraine.

Durant l'entracte, vin et chocolat chauds ont été offerts par la municipalité sur le parvis de l'église Saint-Clément. Le Chœur d'Hommes a interprété un répertoire de chants classiques, contemporains et populaires aux accents folkloriques de Noël.

Natacha Sinnig



L'action culturelle et la démocratie participative

Et aussi...



Concert jazz manouche



Visite chantier VR52



Quizz entre associations



Exposition de peinture Mme Weigerding



Exposition de photo de Pierre Lehmann



Marathon photo

Remise de médailles aux élus

Monsieur Sylvain WASERMAN, vice-président de l'assemblée nationale, en présence de Madame Nathalie GRIESBECK, députée européenne, a remis la médaille d'honneur départementale, communale et régionale à Mrs SCHWANNER Henri et Erwin BRUM, tous deux maires honoraires de la ville de Marange-Silvange, à Mr MULLER Yves, Maire en fonction, à Mr MEOCCI François, Maire-adjoint et à Mr Alain LALLIER, Conseiller municipal.



Cette médaille est décernée aux élus locaux qui comptent plus de vingt années de mandats électifs.

Mr Henri SCHWANNER a exercé vingt-cinq années dont 18 ans en qualité de Maire de MARANGE SILVANGE de 1977 à 1995.

Mr Erwin BRUM a été Conseiller municipal de 1989 à 1995, puis Maire de la commune de 1995 à 2014.

Mr Yves MULLER, est élu Maire-adjoint de 1995 à 2007, puis Premier adjoint de 2007 à 2014 puis Maire de la commune depuis 2014.

Messieurs François MEOCCI et Alain LALLIER sont élus à Marange-Silvange depuis 1995 et ont exercé des fonctions de conseillers municipaux et Maires-adjoints.

Monsieur WASERMAN a salué l'engagement des récipiendaires : « Etre élu, c'est un engagement, une aventure humaine au service des concitoyens qui permet de construire et de s'épanouir. Merci à vous pour cet engagement d'élu de territoire, et à ceux qui exercent encore un mandat, je souhaite bon courage ».

La sélection des bibliothécaires



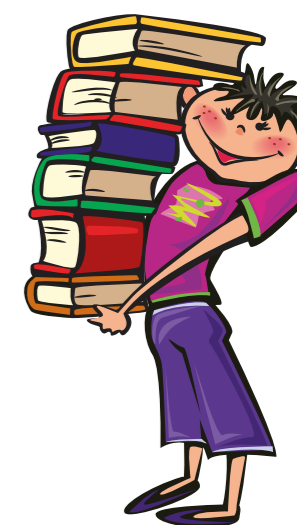
ORIGINE - BROWN Dan - 576 pages - JC Lattès, 2017

Le maître du thriller ésotérique est de retour. Dans ce 5^{ème} roman de Dan Brown, nous retrouvons le professeur Robert Langdon qui est invité au musée Guggenheim de Bilbao par un de ces anciens élèves Edmond Kirsch, brillant scientifique. Celui-ci s'apprête à révéler au monde entier les résultats de ses recherches qui apporteront des réponses aux questions fondamentales de l'humanité « D'où venons-nous ? Où allons-nous ? ». Mais la soirée vire brusquement au cauchemar. Langdon se voit contraint de quitter précipitamment Bilbao en compagnie d'Ambra Vidal, directrice du musée. Ensemble, ils vont se lancer à la quête d'un étrange mot de passe qui permettra de dévoiler au monde la découverte de Kirsch. Mêlant avec bonheur codes, histoire, science, religion et art, Dan Brown nous offre avec Origine son roman le plus ambitieux et le plus étonnant.



GABRIÈLE - BEREST Anne et Claire - 440 pages - Stock

Les écrivaines Anne et Claire Berest signent ensemble un ouvrage à la mémoire de leur aïeule, Gabrielle Buffet, épouse du peintre Francis Picabia. Le lecteur y découvre une musicienne, indépendante et féministe avant l'heure, qui sut s'attacher les grandes figures de l'art avant-gardiste, de Marcel Duchamp à Guillaume Apollinaire, et les guider dans leur recherche de l'insolite. Le roman révèle alors leurs œuvres par le prisme de leur vie personnelle. Plongée vertigineuse dans l'effervescence intellectuelle et transgressive du début du XX^{ème} siècle, ce livre est également un portrait honnête et sans complaisance, qui rend autant justice à la redoutable intelligence de Gabrielle Buffet qu'il en souligne la part d'ombre.



Ces deux livres sont disponibles à la bibliothèque municipale.

Cérémonie des vœux

La traditionnelle cérémonie des vœux s'est déroulée le 6 janvier 2018.

De très nombreux habitants et élus des communes voisines ont répondu favorablement à cette invitation et c'est devant une salle André MALRAUX comble, qu'Yves MULLER a présenté au nom de la municipalité de Marange-Silvange ses meilleurs vœux de bonne santé et de prospérité pour l'année 2018. On notait parmi les personnes présentes les députés Mrs Belkhir BELHADDAD, Richard LIOGER et Brahim HAMMOUCHE, Mme Marie Rose SARTOR, Conseillère régionale Grand Est, Mr Lionel FOURNIER, Président de la Communauté de Commune du Pays Orne Moselle, et de nombreux Maires et Mrs Henri SCHWANNER et Erwin BRUM, tous deux maires honoraires de la commune



L'EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES Marange-Silvange en Mouvement Liste de Rassemblement et d'Entente Communale



Cher(e)s concitoyen(ne)s,
Pour cette première édition de 2018, il nous a semblé important de revenir sur les dernières élections sénatoriales en Moselle... puisqu'à cette occasion le maire Yves Muller a franchi une nouvelle étape dans le nomadisme politique.

Nous l'avions connu en 2014 brandissant le flambeau de l'indépendance lors des dernières élections municipales avec il est vrai la complicité d'une personnalité dite de gauche, à peine élu en 2015 nous le découvrons candidat UDI-MODEM aux élections départementales, les électeurs de Marange-Silvange n'étant pas dupes lui attribuèrent l'un des plus mauvais score national pour un maire fraîchement élu, puis vinrent les primaires de la droite où il s'activa comme soutien d'Alain Juppé, allant jusqu'à tenir avec bon nombre de ses colistiers y compris les plus inattendus des bureaux de vote... Et vint la cerise sur le gâteau fin 2017 où on le retrouve 3^{ème} sur la liste LREM de la majorité présidentielle !!! Il faut avouer que ces virages successifs peuvent perturber les plus aguerris d'entre nous.

Cela en dit long sur la pensée politique du maire, puisque par son soutien mais encore plus par sa participation il est le soutien de cette politique, qui d'après l'Observatoire français des conjonctures économiques favoriserait les plus riches puisque : « les 5 % de ménages les plus aisés capteraient 42 % des gains » liés aux réformes.

Comment comprendre qu'un maire cautionne la nouvelle de la baisse de plusieurs milliards des dépenses de fonctionnement des collectivités territoriales, baisse qui va fragiliser encore un peu plus les communes... Cette baisse a été accueillie très froidement par la majorité des élus locaux... Mais pas par notre maire qui semble accepter avec bienveillance la paupérisation des communes déjà durement impactées par la fin des contrats aidés. Quels sont les efforts que nous devons encore faire ?

Mais nos pensées vont vers nos anciens puisqu'ils seront les grands perdants de la politique que soutient le maire puisqu'ils verront leurs retraites baisser du fait de l'augmentation de 1.7% de la CSG.

Les masques sont tombés, et qu'il n'y a plus de doute sur le positionnement politique de notre maire... jusqu'au prochain changement.

Devenez Ambassadeur de notre ville où que vous soyez !

Du bout du monde ou plus près de nous, participez à la vie de notre commune, restez reliés.

Faites une photo emblématique ou représentative du pays dans lequel vous êtes, mettez-vous en scène avec le chèche déployé de Marange-Silvange et transmettez-nous la photo !

- 1 - Vous partez en vacances à l'étranger
Avant votre départ : pensez à venir prendre un chèche personnalisé en mairie.
- 2 - Pour tous les Marangeois qui sont partis ou qui ont un proche actuellement à l'étranger
Transmettez-nous vos coordonnées ou celles de votre proche, nous vous (lui) ferons parvenir le chèche.



Ushuaïa



Édimbourg

Faites-nous parvenir la photo :
Par mail à : accueil@mairie-marange-silvange.fr
ou par courrier à : Mairie de Marange-Silvange - Rue de l'Abani 57535 MARANGE-SILVANGE
Nous publierons votre photo sur le site de notre ville de cœur

ÉTAT CIVIL

Bonjour la vie

JANVIER 2017

Gisèle D'AGOSTINI
née le 17/01/2017

Lilou VASCONCELOS
née le 21/01/2017

FEVRIER 2017

Paul BRACH
né le 06/02/2017

Ayana NACCARATO
née le 07/02/2017

Léonie PELLEGRIN
née le 14/02/2017

MARS 2017

Maxime LANGARD
né le 26/03/2017

AVRIL 2017

Léonie SOARES,
née le 8/04/2017

Gabriel KIEFFER
né le 26/04/2017

MAI 2017

Mykaël GANGINI
né le 09/05/2017

Nina LIMBACH
née le 09/05/2017

Manon BONI
née le 31/05/2017

JUIN 2017

Rokaya SOUID
née le 13/06/2017

JUILLET 2017

Rafaël JACQUES
né le 04/07/2017

Valentin PEZZI
né le 10/07/2017

Thomas ECKMANN
né le 16/07/2017

Sacha VALENTINI
né le 23/07/2017

**Maëva GONCALVES
CANILHO**
née le 23/07/2017

AOÛT 2017

Félix KUBLER
né le 2/08/2017

Juliette MOLINES
née le 21/08/2017

Naël GODIN
né le 29/08/2017

SEPTEMBRE 2017

Yassine DJERMOUNE,
né le 03/09/2017

Marie SANTINI
née le 22/09/2017

OCTOBRE 2017

Gabriel BERTHEL
né le 03/10/2017

**Louise PERIN-
BONNICHON**
née le 18/10/2017

Pauline HELMSTETTER
née le 23/10/2017



NOVEMBRE 2017

Baptiste ALBARET
né le 19/11/2017

Joy MANSARD
née le 24/11/2017

DECEMBRE 2017

Léa LOSSON MICHELIZZA
née le 10/12/2017

Lisi HESCHUNG
née le 26/12/2017

La Vie à 2



JANVIER 2017

Le 11 Daniel PALLIEN
et Isabelle DE OLIVEIRA

AVRIL 2017

Le 15 Abed HAOUA
et Fatima GUELMAMEN

MAI 2017

Le 6 Cédric KIEFFER
et Karen ZENTZ

JUIN 2017

Le 10 Marco ABATE
et Laura MAZZEI

Le 10 Umut GULES
et Tracy SEIDEL

Le 24 Florian GRAFF
et Claire ZILS

Le 28 Jean-Michel CESSÉ
et Gabrielle WAGNER

JUILLET 2017

Le 01 Yann LE MINDU
et Pauline LABARRE

Le 15 Loïc REIMRINGER
et Justine POLITO

Le 15 Boris PERUSINI
et Morgane MAREE

Le 22 Jérôme VENTURELLI
et Nina MACHTELINCK

Le 29 Sébastien VOYAT
et Sabrina BINDA

AOÛT 2017

Le 18 Lionel D'AGOSTINI
et Lorraine LEUILLIER

SEPTEMBRE 2017

Le 09 José ECKER
et Sophie SOLVER

Le 16 Jérémy SILVESTRIS
et Elodie BUFFON

Le 23 Sébastien RÖMER
et Célia LEROY

Au revoir, ils s'en sont allés

JANVIER 2017

Charles WEBER,
décédé le 06/01/2017

Guisepe LICATA,
décédé le 06/01/2017

Noël DECK,
décédé le 06/01/2017

Gérard HOFFMANN,
décédé le 06/01/2017

Gilles CANU,
décédé le 21/01/2017

Raymond ROTH,
décédé le 30/01/2017

FÉVRIER 2017

Dominique MALAINHO
MARQUES, née WEYLAND,
décédée le 06/02/2017

Charles PHILIPPOT,
décédé le 7/02/2017

Vincent ARNAUD,
décédé le 15/02/2017

MARS 2017

Rémi BUCHHEIT,
décédé le 15/03/2017

AVRIL 2017

Robert Jacques STRUB,
décédé le 04/04/2017

Maurice DUMONT,
décédé le 10/04/2017

Marc FRAUND,
décédé le 17/04/2017

MAI 2017

Antonio
GONCALVES PEREIRA,
décédé le 22/05/2017

Martine BELLAVISTA
née TOUSSAINT,
décédée le 17/05/2017

JUIN 2017

Robert CHRISTMANN,
décédé le 01/06/2017

Inès SINNIG
née MICHENZI,
décédée le 01/06/2017

Bernard CHARLIER,
décédé le 06/06/2017

André MELCHERS,
décédé le 20/06/2017

JUILLET 2017

Lucien SCHALK,
décédé le 12/07/2017

Paulette Annie
BRUCKER née PERRIN,
décédée le 21/07/2017

Germaine
BONGART née SUBTIL,
décédée le 22/07/2017

AOÛT 2017

Séverine BRUCKER
née BORTOLOTTA,
décédée le 06/08/2017

Roger FRIEDRICH,
décédé le 07/08/2017

Régis Marcel JOBARD,
décédé le 24/08/2017

SEPTEMBRE 2017

Diego MESSINA,
décédé le 07/09/2017

OCTOBRE 2017

Francesco CANU,
décédé le 23/10/2017

Danielle RACH
née HOESSLER,
décédée le 24/10/2017

Marie-Louise MERCKLING
décédée le 31/10/2017

NOVEMBRE 2017

Pierre WOLFF,
décédé le 22/11/2017

Gilbert MOUTON
décédé le 28/11/2017



DECEMBRE 2017

Norbert LOUDIG,
décédé le 01/12/2017

Virginie HUERTA,
décédée le 05/12/2017

David ROGER,
décédé le 16/12/2017

Stipe ZIVKOVIC,
décédé le 29/12/2017